

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

MONTREUIL, LE - 6 FEV. 2018

SOUS-DIRECTION DU COMMERCE INTERNATIONAL
SOUS-DIRECTION DE LA PROGRAMMATION, DU BUDGET ET DES MOYENS
BUREAU E3 – POLITIQUE DU DÉDOUANEMENT
BUREAU B4 – PILOTAGE ET ANIMATION DU RESEAU COMPTABLE
11, RUE DES DEUX COMMUNES
93558 MONTREUIL CEDEX
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Plan de classement :

Affaire suivie par : Bureaux E3 et B4

Téléphone : 01 57 53 49 10

Télécopie : 01 57 53 49 40

Mél service : dg-e3-delta@douane.finances.gouv.fr / [\[b4@douane.finances.gouv.fr\]\(mailto:b4@douane.finances.gouv.fr\)](mailto:dg-</p></div><div data-bbox=)

Réf :

180081

Objet : CDU - Déconnexion des flux COD entre Delta G et TRIGO
Report de l'évolution au 1^{er} juillet 2018
Réf. : Note aux opérateurs n°170879 du 18/12/17

NOTE AUX OPERATEURS

Par note visée en référence, les bureaux B4 et E3 vous avaient informé des nouvelles modalités de gestion du crédit d'opérations diverses (C.O.D.), applicables au 1^{er} mars 2018.

Suite à vos interrogations sur cette évolution, il a été décidé de reporter l'entrée en application de cette mesure au **1^{er} juillet 2018**.

D'ici la fin du premier trimestre 2018, la direction générale des douanes diffusera une instruction aux opérateurs précisant les nouvelles modalités de suivi du montant de garantie hors TRIGO.

Les bureaux E3 et B4 se tiennent à votre disposition pour toute précision.

L'administrateur supérieur des douanes
Chef du bureau E3,



Claude LE COZ

L'administratrice des douanes
Cheffe du bureau B4,



Nadine MORELLE